

Décret n° 2010-514 du 18 mai 2010 relatif au projet régional de santé

18/05/2010

Application de l'article 118 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires dite HPST.